

**Bureau du 5 juillet 2004**

**Décision n° B-2004-2410**

commune (s) : Lyon 5°

objet : **Boulevard des Castors - Travaux d'aménagement - Autorisation de signer deux marchés de travaux**

service : Direction générale - Direction de la voirie

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 24 juin 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2003-1889 en date du 1er décembre 2003, le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 58 à 60 (actuels 57 à 59) du code des marchés publics, pour les travaux d'aménagement du boulevard des Castors à Lyon 5°.

Conformément à l'article 53 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, en séances des 19 mai et 4 juin 2004, a classé premières pour les différents lots les offres des entreprises suivantes :

- lot n° 1 : voirie : entreprise Sacer sud-est pour un montant de 558 172,50 € HT, soit 667 574,31 € TTC,
- lot n° 2 : fourniture de bordures en granit : entreprise De Filippis pour un montant de 85 616 € HT, soit 102 396,74 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer les marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Vu les articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles 33, 39, 40, 53 et 58 à 60 du code des marchés publics ;

Vu les délibérations du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 et n° 2003-1113 en date du 7 avril 2003 ;

Vu sa décision n° B-2003-1889 en date du 1er décembre 2003 ;

Vu les procès-verbaux d'analyse des offres de la commission permanente d'appel d'offres en date des 19 mai et 4 juin 2004 ;

**DECIDE**

**1° - Autorise** monsieur le président à signer les marchés pour les travaux d'aménagement du boulevard des Castors à Lyon 5° et tous les actes contractuels s'y référant, pour le lot n° 1 : voirie, avec l'entreprise Sacer sud-est pour un montant de 558 172,50 € HT, soit 667 574,31 € TTC, pour le lot n° 2 : fourniture de bordures en granit, avec l'entreprise De Filippis pour un montant de 85 616 € HT, soit 102 396,74 € TTC.

**2° - Les dépenses** à engager au titre de ces marchés seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - comptes pour le lot n° 1 : 231 510 et pour le lot n° 2 : 215 110 - fonction 822 - opération 0296 -. Cette opération a fait l'objet d'une individualisation d'autorisation de programme par délibération du conseil de Communauté n° 2003-1113 en date du 7 avril 2003 pour un montant de 1 450 000 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,